

MIGRATION DEPUIS UN LOGICIEL LAMBDA

Madame, Monsieur,

J'ai conclu avec vos services un contrat de distribution d'une licence de votre logiciel afin que je puisse, en ma qualité de professionnel de santé, gérer les dossiers médicaux de mes patients et toutes les informations qui y sont rattachées. La réalisation de mes activités professionnelles, en sus d'être spécifiquement régie par les dispositions du Code de la Santé Publique, est également encadrée par le Règlement général n°2016/679 (EU) sur la protection des données (ou RGPD).

Dans le cadre des traitements de données personnelles réalisés lors de mes consultations, des examens, des informations de mes patients, et plus généralement pour l'ensemble de l'exercice de ma fonction médical, j'agis en qualité de responsable de traitement. En effet, conformément à l'article 4 - 7° du RGPD, je détermine les moyens et les finalités du traitement. Vous agissez en qualité de sous-traitant, tel que prévu au même article 8°, en tant qu'éditeur. Vous agissez donc selon mes instructions émises et formalisées à votre intention.

Par la présente, je vous formalise donc une instruction en ma qualité de responsable de traitements : celle de me transmettre l'intégralité des données personnelles et médicales contenues dans votre logiciel à la suite de la cessation de nos relations contractuelles au format XML.

Conformément aux dispositions du RGPD et du Code de la Santé Publique, je vous rappelle que les informations médicales doivent être conservées sous la responsabilité du médecin (article 45 du Code de Déontologie médicale codifié à l'article R. 4127-45 du Code de la santé publique).

En outre, mes dossiers médicaux doivent être conservés pour une durée de vingt ans à compter de la dernière consultation (article R. 1112-7 du Code de la santé publique).

En conséquence, l'intégralité des données personnelles traitées sur votre outil pour mon compte a dû être conservée, ou archivée, au sein de vos systèmes d'informations.

Dans le respect de nos droits passés et à venir, je vous remercie par avance pour votre diligence.

Dr XXX YYY

MIGRATION AXISANTE

Migration des données Axisante vers MaQuestionMedicale

L'objet du présent document est de fournir les instructions à suivre pour récupérer le package d'export à utiliser pour migrer les dossiers vers Medaplix.

1. Récupération du fichier « .FDB »

Il faut récupérer le fichier « AXI_DATABASE.FDB » depuis le dossier d'installation du logiciel (généralement dans la racine du lecteur C)

Nom	Mo	o	anne	ie	Type	Taille
AXI_ARCHIVES.FDB	12/11/2019	14:39			Fichier FDB	26 800 Ko
AXI_DATABASE.FDB	12/11/2019	14:39			Fichier FDB	502 000 Ko
AXI_PRINT.FDB	24/10/2017	16:30			Fichier FDB	1 820 Ko

2. Récupération des fichiers « XML »

Depuis l'application, tapez « * » et lancez la recherche pour afficher tous les dossiers

The screenshot shows the software interface with the search bar set to an asterisk (*) and the search button highlighted. The patient list below shows several entries:

S	Nom	Age
♀	JULLIEN Annick marie ja	49 ans
♀	JULLIEN JEANNINE	
♀	JULLIEN SUZANNE	
♂	JUNDY Sylvain	36 ans
♂	JUST Sylvain	40 ans

Sélectionnez les dossiers (Paquet par paquet en utilisant les boutons [SHIFT]+[BAS]), puis cliquez sur le bouton « Droit » de la souris et sélectionnez « Export » >> « Export Complet. » Récupérez les fichiers XML exportés depuis le dossier d'export, pour récupérer le dossier d'export, dans le menu cliqué « Paramètre » >> « Préférence » >> « Import/Export » Le dossier d'export se trouve dans le pavé « Export ».

The screenshot shows the software interface with the 'Paramètres' menu highlighted in a red box. The patient list is still visible below.

3. Création du fichier ZIP

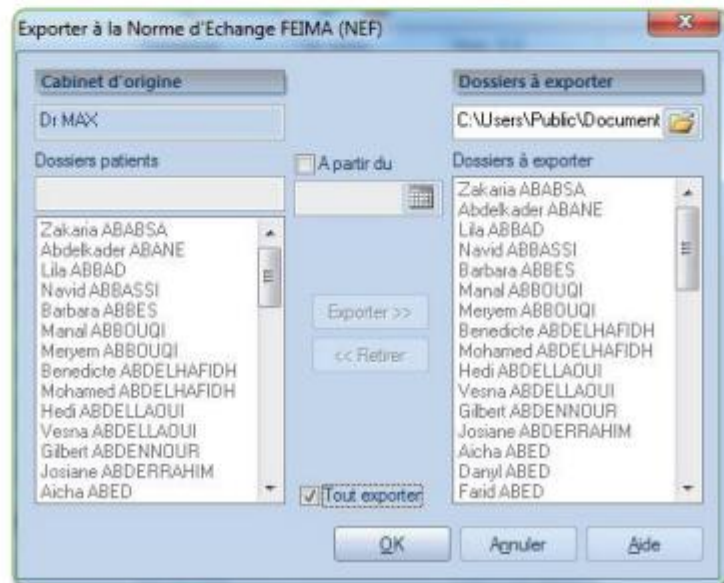
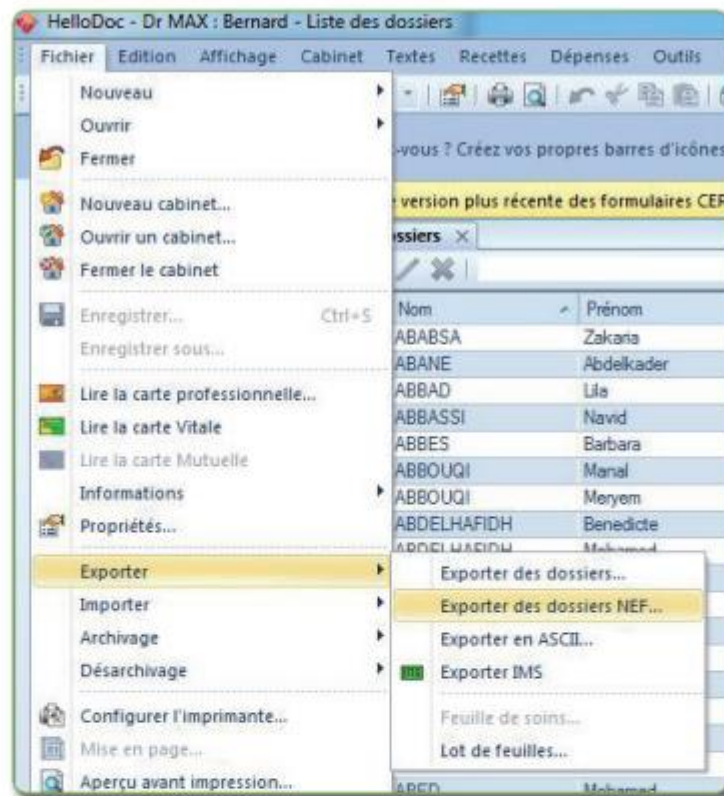
Zipper le dossier d'export et le fichier .FDB en les sélectionnant et clic droit « Compresser ». Envoyez-nous ce fichier ZIP.

Migration HelloDoc

Migration des données Axisante vers MaQuestionMedicale

● Export HelloDoc

Vous devez en premier lieu réaliser un export au format **NEF**.



Vous devez obtenir un fichier **XML** ainsi que des dossiers correspondant aux documents attachés (ORDONNANCES, COURRIERS...)

